



Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires

Loches, le 23 février 2023

OBJET

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LOCHES SUD TOURAINE

Vu la loi 99-586 du 12 juillet 1999 art. 36-1 et l'art. L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Mesdames, Messieurs,

**J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine assemblée
plénière de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui se
tiendra le : Jeudi 2 mars 2023 à 18H00
Espace Agnès Sorel – LOCHES**

[Une retransmission en direct est accessible depuis la page Facebook et sur la chaîne Youtube de Loches Sud Touraine.](#)

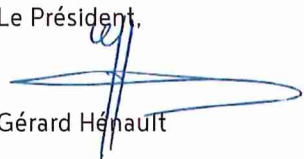
ORDRE DU JOUR

- Approbation des procès-verbaux des 27 octobre et 8 décembre 2022,
- Présentation des délibérations du Bureau,
- Commission « Energie et Climat » : élection d'un membre,
- Fonds de concours Saint-Jean Saint-Germain pour la construction d'un ALSH : modification de la délibération du 8 décembre 2022,
- Attribution d'une subvention au CIAS au titre de l'année 2023,
- Approbation des comptes de gestion 2022,
- Vote des comptes administratifs 2022 : élection du président de séance,
- Approbation des comptes administratifs 2022,
- Affectation des résultats 2022 pour le budget principal et les budgets annexes,
- Débat d'orientations budgétaires (DOB) pour 2023,
- Cyclotourisme et Mobilité douce : adhésion à « Vélo & Territoires » et désignation de représentants,
- Contractualisation : Fonds partenarial « Economie de proximité » - Convention économique avec la Région Centre-Val de Loire pour 2023-2028,
- Déchets ménagers : validation du plan d'actions pour la mise en place du tri à la source des biodéchets à compter du 1^{er} janvier 2024,
- Rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes,
- Questions diverses.

.../...

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,


Gérard Hénauld

PJ : Liste des décisions prises par le Président en matière de marchés publics et accords-cadres.